



**AVENANT N°2 A L'ACCORD DE PARTICIPATION AUX
RESULTATS DE L'UNITE ECONOMIQUE ET SOCIALE
QUADRAL**

ENTRE LES SOUSSIGNES :

QUADRAL SAS, Société par Actions Simplifiée,
24Ter, rue du Gal de Gaulle, 57050 LE BAN SAINT MARTIN

BATIGESTION, Société par Actions Simplifiée,
24Ter, rue du Gal de Gaulle, 57050 LE BAN SAINT MARTIN

QUADRAL TRANSACTIONS, Société par Actions Simplifiée,
24Ter, rue du Gal de Gaulle, 57050 LE BAN SAINT MARTIN

PETITPIERRE & SABATIER – RIL, Société par Actions Simplifiée,
17, Quai Joseph Gillet, 69004 LYON

SOFIGERE, Société par Actions Simplifiée,
24Ter, rue du Gal de Gaulle, 57050 LE BAN SAINT MARTIN

PROMALLIANCE, Société par Actions Simplifiée,
24Ter, rue du Gal de Gaulle, 57050 LE BAN SAINT MARTIN

QUADRAL EXPERTISE, Société par Actions Simplifiée,
24Ter, rue du Gal de Gaulle, 57050 LE BAN SAINT MARTIN

QUADRAL PROPERTY, Société par Actions Simplifiée,
41, rue de la chaussée d'Antin, 75009 PARIS

QUADRAL E-SERVICES, Société par Actions Simplifiée,
24 Ter, rue du Général de Gaulle, 57050 LE BAN SAINT MARTIN

QUADRAL INVEST, Société par Actions Simplifiée,
24 Ter, rue du Général De Gaulle, 57050 LE BAN SAINT MARTIN

LA MAISON DU SYNDIC, Société à Responsabilité Limitée,
36, rue Pasteur, 57000 METZ

QUADRAL TERTIAIRE, Société par Actions Simplifiée,
24 Ter, rue du Général de Gaulle, 57050 LE BAN SAINT MARTIN

Composant l'Unité Economique et Sociale QUADRAL reconnue conventionnellement, dénommée ci-après « L'UES QUADRAL »,

Représentées par Monsieur Jean-François PREVOT, agissant pour le compte de QUADRAL SAS, ayant reçu mandat des structures précitées,

D'UNE PART,

ET :

L'organisation syndicale représentative du personnel de l'UES QUADRAL, représentée par :

- Pour la CFDT, Mme Dorothée PINSET, en qualité de déléguée syndicale de l'UES QUADRAL ;
- Pour la CFTC, Mme Aurélie HAYOTTE, en qualité de déléguée syndicale de l'UES QUADRAL ;

D'AUTRE PART,

PREAMBULE

Il est rappelé que l'accord de participation aux résultats de l'UES QUADRAL a été signé en date du 30 juin 2005.

Le présent avenant à l'accord de participation aux résultats de l'UES QUADRAL du 30 juin 2005 a pour objet de modifier le périmètre de cet accord en y intégrant de nouvelles structures faisant partie de l'UES QUADRAL.

En conséquence, le présent avenant prévoit les dispositions suivantes :

ARTICLE 1 – MODIFICATION DU PERIMETRE DE L'UES

A la suite de l'intégration de structures dans l'UES QUADRAL par le biais d'avenants de formalisation de l'UES QUADRAL, les structures suivantes intègrent le périmètre de l'accord de participation aux résultats de l'UES QUADRAL :

- QUADRAL EXPERTISE
- QUADRAL PROPERTY
- QUADRAL E-SERVICES
- QUADRAL INVEST
- LA MAISON DU SYNDIC
- QUADRAL TERTIAIRE

ARTICLE 2 – TERMES DE CALCUL DE LA RESERVE SPECIALE DE PARTICIPATION

La réserve spéciale de participation est calculée par somme algébrique des termes de calcul des structures suivantes : QUADRAL SAS, QUADRAL TRANSACTIONS, BATIGESTION, PETITPIERRE & SABATIER - RIL, SOFIGERE, PROMALLIANCE, QUADRAL EXPERTISE, QUADRAL PROPERTY, QUADRAL E-SERVICES, QUADRAL INVEST, LA MAISON DU SYNDIC et QUADRAL TERTIAIRE.

Les autres dispositions de l'accord de participation aux résultats de l'UES QUADRAL demeurent inchangées.

ARTICLE 3 – PRISE D'EFFET

Le présent avenant fait partie intégrante de l'accord de participation aux résultats de l'UES QUADRAL et entre en application sur l'exercice 2015 et les exercices suivants.

ARTICLE 4 – DEPOT ET PUBLICITE

Le présent avenant sera déposé, en deux exemplaires, dont un original et une version électronique, à la DIRECCTE de Lorraine, ainsi qu'au secrétariat greffe du Conseil de prud'hommes de Metz.

Mention de cet avenant figurera sur les tableaux d'affichage de la Direction de chaque entité composant l'UES QUADRAL. Cet avenant fera également l'objet d'une publicité interne par le canal de l'intranet Ressources Humaines, permettant à chaque salarié connecté au réseau informatique une consultation permanente et une impression à la demande.

Fait au Ban Saint Martin, le 14 décembre 2015
En 7 exemplaires originaux

Pour les entités composant l'UES :

QUADRAL SAS
BATIGESTION
QUADRAL TRANSACTIONS
PETITPIERRE & SABATIER – RIL
SOFIGERE
PROMALLIANCE
QUADRAL EXPERTISE
QUADRAL PROPERTY
QUADRAL E-SERVICES
QUADRAL INVEST
LA MAISON DU SYNDIC
QUADRAL TERTIAIRE

Représentées par M. Jean-François PREVOT, agissant en qualité de représentant de QUADRAL SAS, ayant reçu mandat à cet effet

**Pour l'organisation syndicale
représentative de l'UES
QUADRAL :**

- CFDT :
Mme Dorothée PINSET

- CFTC :
Mme Aurélie HAYOTTE